



Union Sportive Saint-Egrève



# Dossier de candidature



Organisation des phases Finales de la  
coupe de France des M20 Garçons



10, 11 et 12 mai 2018

**SAINT ÉGRÈVE**

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Introduction.....  | 3  |
| I. Qualité de l'hébergement et restauration .....                    | 4  |
| A. Hébergement .....   | 4  |
| - Arena Hôtel .....  | 4  |
| - Kyriad Hôtel.....  | 5  |
| - Hôtel Campanile .....  | 5  |
| B. Restauration .....  | 6  |
| - Petits déjeuners.....  | 6  |
| - Déjeuners .....  | 6  |
| - Dîners .....   | 6  |
| II. Qualité du plateau de jeu .....                                  | 7  |
| A. Halle Jean Balestas .....   | 7  |
| B. Gymnase Jeannie Longo.....  | 8  |
| III. Localisation des installations et des hébergements.....         | 10 |
| A. Transport.....  | 10 |
| B. Logistique .....  | 10 |
| C. Communication .....   | 10 |
| IV. Implication des instances fédérales locales (comité, ligue)..... | 11 |
| Annexes : .....  | 12 |
| Lettre du Président de l'USSE Volley-Ball.....                       | 12 |
| Lettre de Monsieur le Maire .....                                    | 13 |
| Lettre du Comité de l'Isère .....                                    | 14 |
| Lettre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes .....                        | 15 |
| Lettre du Président du SIVOM pour la réservation des gymnases.....   | 16 |
| Plan de la ville.....  | 17 |
| Budget prévisionnel.....   | 18 |
| Devis minibus .....  | 19 |

## Introduction

Le club de volley ball de Saint-Egrève a l'avantage de faire parti d'une structure à l'échelle de la ville, ce qui lui permet de bénéficier de diverses installations, d'un accompagnement, de rayonnement et de l'encadrement que l'Union Sportive de Saint-Egrève lui confère. Créé en 1972, il n'a cessé de se développer depuis, il compte aujourd'hui 3 équipes seniors, dont une équipe masculine qui est engagée en Nationale 2 depuis déjà quelques années. Depuis 1979 et son premier titre de vice-champion de France juniors, le club a mis un point d'honneur à la formation de ses jeunes et à leur épanouissement, de quoi en a résulté de nombreuses participations à des poules finales jeunes, ainsi que 6 titres de champions de France jeunes masculins, dont 3 en UNSS.

Toujours présente à nos côtés lors des diverses manifestations sportives que nous avons organisé et que nous continuons d'organiser, la ville de Saint-Egrève nous apporte encore son soutien indéfectible pour cette édition : Mr le Maire, les élus, son équipe et les services de la ville se sont mobilisé pour nous soutenir dans la réalisation de cette candidature. **Annexe.** En effet c'est une ville très sportive, puisque sur la totalité de ses 16 000 habitant, nous comptons 3500 licenciés sportifs. Située au pied du massif du Vercors, et membre du Parc Naturel Régional de Chartreuse, la ville bénéficie d'un cadre exceptionnel et d'une facilité d'accès de par sa proximité immédiate avec l'autoroute qui relie Grenoble à Lyon.

La Fédération Française de Volley-Ball a déjà par le passé, confié au club l'organisation des phases finales de la coupe de France (2013, 2007). Au vu du succès des éditions précédentes, des soutiens des multiples bénévoles et de nos partenaires qui continuent à nous aider depuis plusieurs années, nous avons décidé de réitérer l'expérience cette année. Et c'est au vu des différents potentiels de nos équipes, que nous avons décidé de nous orienter vers la catégorie M20 masculine, afin d'y inscrire raisonnablement notre équipe.

Cette année encore, nous avons prévu d'inscrire l'événement dans une démarche éco-responsable, comme nous le faisons depuis plusieurs années lors de notre tournoi estival. Nous avons aussi à cœur de préparer l'édition 2018 dans une logique de développement et de sensibilisation, notamment auprès du jeune public, afin de mettre en avant la pratique du volley-ball.

## I. Qualité de l'hébergement et restauration

### A. Hébergement

Nous proposons de loger la moitié des équipes à l'Hôtel Arena, se situant à Saint Egrève, et l'autre moitié à l'hôtel Kyriad, situé dans la ville voisine du Fontanil Cornillon.

Les arbitres et les officiels de la compétition seront logés dans un troisième hôtel, également situé sur Saint-Egrève, pour des raisons pratiques.

Pour la localisation des différents lieux d'hébergement, voir les [annexes](#).

#### - Arena Hôtel

5 rue des Platanes, 38120 Saint Egrève

Cet hôtel, deux fois étoilé, avec un parking fermé et sécurisé, se situe dans un rayon de moins de 3 km, soit moins de 10 minutes de transport des deux installations sportives. Il n'est prévu dans cet hôtel que des chambres twins, pour

entraîneurs et joueurs. Comme demandé, il n'y aura pas d'adulte dans les chambres des joueurs, et le club de Saint-Egrève sera également logé dans un hôtel pendant toute la durée de l'événement.



### - Kyriad Hôtel

8 avenue de la Louisiane, 38120 Fontanil-Cornillon

Classé 3 étoiles, l'hôtel bénéficie d'un cadre agréable pour l'hébergement des compétiteurs. Idéalement situé à moins de 5,5 km des deux lieux de compétition, à une dizaine de minutes chacun. Il a été prévu selon les capacités de l'hôtel : une chambre de quatre couchages, quatre chambres triples et le reste en twins. Là encore, il n'y aura pas d'adulte dans les chambres des joueurs.

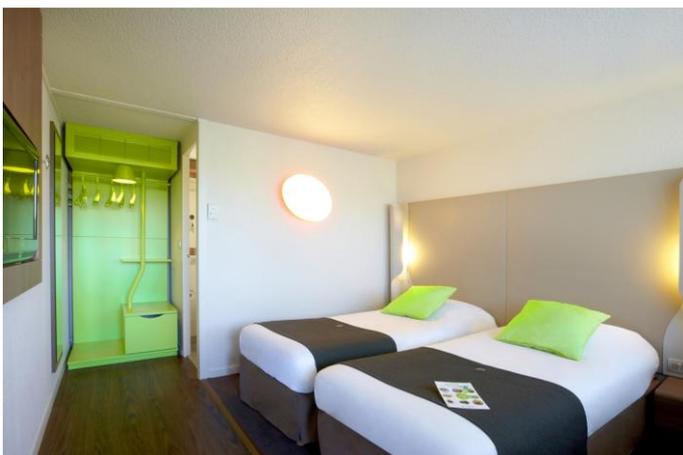


### - Hôtel Campanile

Avenue de l'Île Brune, 38120 Saint-Egrève

L'établissement est classé 3 étoiles, et se situe à proximité immédiate du gymnase Jeannie Longo, et à moins de 3 km, soit moins de 10 minutes de la Halle Jean Balestas.

L'hôtel est équipé d'une salle de réunion pour la réunion technique, comme il a été demandé. Cet hôtel permettra d'accueillir les arbitres et les différents officiels : superviseur organisation, superviseurs arbitres et représentant DTN.



## B. Restauration

### - Petits déjeuners

Ils seront tous pris à l'hôtel et pourront être pris assez tôt (6 heure - 6 heure 30) afin que les joueurs puissent manger calmement et digérer avant la compétition. Ce qui permettra également aux entraîneurs de faire le briefing des équipes.

### - Déjeuners

Les repas que nous fournirons seront adaptés aux sportifs. Autrement dit nous servirons des repas équilibrés, variés et suffisamment nutritifs pour les compétiteurs.

### - Dîners

Le soir les repas seront toujours équilibrés et variés mais pourront être plus copieux.

Déjeuners et dîners seront pris au sein du complexe sportif Balestas, à proximité immédiate de la halle Balestas dans les salles du foyer de l'Union Sportive de Saint-Egrève, qui sont composées de deux grandes salles pouvant accueillir en même temps environ 60 personnes. Il sera bien évidemment possible d'adapter les menus en fonction des demandes particulières qui seront demandées à chaque club qualifié lors de la préparation finale de l'événement. Les déjeuners et dîners seront fournis par un traiteur.

Nous prévoyons également d'installer une buvette dans chaque installation sportive pour satisfaire les possibles besoins des participants et du public tout au long de l'événement.

A 100 mètres de la halle Jean Balestas, se trouvent les locaux de l'Union Sportive Saint Egrève, que nous avons déjà réservé pour l'occasion. Nous y trouverons deux grandes salles que nous avons évoqué précédemment pour accueillir les repas des collectifs. Par ailleurs, la disposition du foyer fait que les officiels et arbitres pourront éventuellement manger dans une autre salle, séparée des différentes délégations.

Il y aura également à disposition un écran permettant de montrer des matchs de volley-ball enregistrés et un accès wifi pour les officiels



## II. Qualité du plateau de jeu

### A. Halle Jean Balestas

#### Salle principale

2 rue des Brioux, 38120 Saint-Egrève

Principale salle du volley-ball Saint-Egrévois, l'installation a été récemment rénovée et mise aux normes actuelles en termes d'accès pour les personnes à mobilité réduite : elle est dotée d'un ascenseur et de plateformes dans les tribunes prévues à cet effet. Il y a par ailleurs un accès à internet fixe (prises Ethernet). Elle peut accueillir un total de 300 personnes.



La halle dispose de nombreux équipements tels qu'une salle de musculation (1), qui sera accessible aux participants sur réservation préalable, ainsi que de multiples et spacieux vestiaires (2) et salles annexes : une infirmerie avec table de massage et une salle de réunion.

(1)



(2)



Nous disposons également d'une salle buvette spécifique permettant de servir aussi les repas pour les bénévoles et les spectateurs.



## B. Gymnase Jeannie Longo

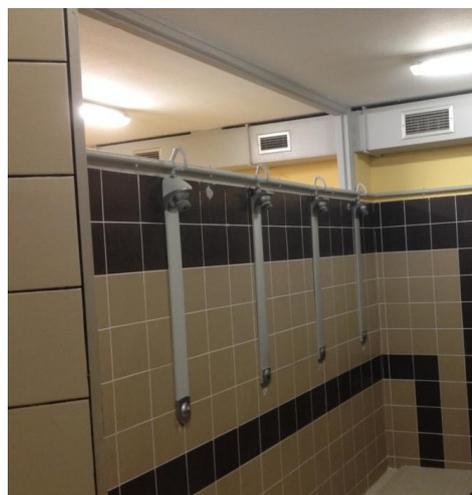


### Salle secondaire

Rue du Petit Lac, 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Nous avons choisi ce gymnase car il nous semble être idéal pour accueillir les participants dans les meilleures conditions.

Située sur la commune voisine, à moins de 2 km de la première, elle dispose d'une capacité de 150 places en tribunes fixes, avec possibilité de rajouter des sièges supplémentaires. Elle est également équipée de plusieurs vestiaires et d'une salle de réunion.



A noter que chacun de ces gymnases dispose des équipements nécessaires pour contribuer à la réussite de l'événement :

- 2 terrains réglementaires,
- une hauteur de plafond supérieur à 9 mètres,
- un tableau électronique mural et des scoreurs,
- des chaises, bancs, tables de marques,
- un podium, une sono...

### **III. Localisation des installations et des hébergements**

La halle Jean Balestas sera le lieu principal de rassemblement et des événements. La finale aura d'ailleurs lieu dans cette halle. Elle se situe dans un périmètre de 5 km de toutes les autres installations. Voir plan de la ville en annexe.

#### **A. Transport**

Le transport des officiels se fera par minibus, le devis est en annexe.

#### **B. Logistique**

Il est prévu de laver les maillots de tous les participants en fin de journée, après les matchs, pour les soirées du jeudi et vendredi.

Pour ce qui est de l'astreinte médicale, une pharmacie complète sera disponible dans chaque gymnase avec un kinésithérapeute de garde pouvant intervenir sur chaque gymnase. Chaque salle dispose d'une pièce dédiée à l'infirmerie. La préparation de l'astreinte sera mise en place avec l'aide du médecin du club.

Il y aura par ailleurs la possibilité d'avoir un rendez-vous en urgence chez un ostéopathe si cela s'avère nécessaire. Celui-ci est situé au Fontanil Cornillon soit à moins de 10 minutes des deux salles (validation de présence en cours.)

#### **C. Communication**

L'aspect communicationnel sera assuré tout d'abord par le photographe de la mairie qui intervient à chacun de nos événements, et également par un de nos bénévoles qui couvre toutes nos manifestations sportives.

Quant à la promotion de l'événement, nous pouvons compter sur le soutien habituel de la mairie, qui pourra faire apparaître la compétition sur les panneaux de la ville ainsi que dans le quotidien municipal. Nous pouvons également compter sur le Dauphiné Libéré, qui a pour habitude de nous consacrer des articles lors de telles manifestations.

Il est également prévu de réaliser des affiches et flyers que nous distribuerons en amont de la compétition à tous les Sain-Egrévois, par le biais de la Mairie et de la distribution du bulletin municipal.

Ces flyers nous permettront d'équilibrer financièrement l'événement par l'intermédiaire des différents partenaires du club.

Quant à la diffusion des matchs, nous prévoyons de faire plusieurs Facebook Live, afin de les retransmettre sur la page de l'USSE Volley-ball. Ceux-ci pourront ensuite être partagés par la FFVB afin qu'un plus large public y ait accès.

#### **IV. Implication des instances fédérales locales (comité, ligue)**

Le congé de fin de semaine de l'ascension n'étant à priori pas chômé par les écoles de Saint-Egrève, nous allons proposer aux différentes écoles de Saint-Egrève ainsi qu'au collège de la ville (collège Barnave) avec qui nous en sommes en convention :

- Des invitations pour assister aux matchs de la compétition notamment le vendredi

- Une intervention en amont des techniciens du comité et de Richard Smouts salarié du club, afin de transmettre à tous les enfants les premières notions de volley-ball pour une meilleure compréhension des matchs auxquels ces enfants pourraient assister, que ce soit dans le cadre de l'école (le vendredi) ou le jeudi et le samedi avec leurs parents. Il sera donc proposé aux écoles de Saint-Egrève (7) des interventions de ces 2 techniciens sur le mois précédent la compétition à raison d'1h30 par école et par semaine. Ces interventions doivent permettre une communication importante auprès des jeunes Saint-Egrévois.

- Dans le cadre de la compétition, nous souhaitons intégrer dans le planning une ou deux rencontre de gala entre soit l'équipe M13G de Saint-Egrève et l'équipe M13G du comité de l'Isère, soit entre l'équipe sénior filles régionale de Saint-Egrève et l'équipe M20F de la classe sportive du Lycée des Eaux Claires de Grenoble. En effet, si nos interventions dans les écoles fonctionnent, de voir certains de leurs copains jouer en avant-première des demi-finales pourra éventuellement déclencher un nouvel engouement sur la commune pour le volley-ball.

Toutes ces actions pourraient également venir renforcer les actions locales déjà menées par le club de Saint-Egrève à savoir :

- renforcer la mise en place du transport par bus que le club finance tous les vendredis depuis 2 ans pour amener les enfants de leur école à l'école de volley qui se déroule à la halle Balestas (coût non équilibré du fait du nombre d'enfants encore insuffisant).

- renforcer l'image du club lors de la journée du sport qui se déroule chaque année au début du mois de juin et au forum des associations de début septembre.

- renforcer notre lien privilégié avec le collège Barnave.

Annexes :

Lettre du Président de l'USSE Volley-Ball



**U.S Saint-Egrève Volley-Ball**



**US ST EGREVE VOLLEYBALL**  
2, rue des BRIEUX  
38120 SAINT EGREVE

**Monsieur le Président**  
Fédération Française de Volleyball  
17, rue Georges Clémenceau  
94607. CHOISY Le ROI CEDEX

**Monsieur le Président,**

Le club de Saint Egrève se porte candidat pour l'organisation de la poule finale M20 Garçons les 10,11 et 12 mai 2018.

Club formateur s'il en est, témoins, les deux internationaux que sont Rouzier et Lafitte, et nombre d'autres joueurs qui évoluent dans des niveaux supérieur au notre, l'organisation d'une poule finale est pour nous l'aboutissement de notre travail de Formateur.

Nous avons souhaité pouvoir organiser une poule finale à Saint Egrève . La dernière que nous avons organisée en 2013 était la poule finale Cadet. Les équipes présentes n'ont eu qu'à se féliciter de l'organisation proposée par l'US St Egrève Volleyball, aguerri par des tournois internationaux cadets organisés pendant plusieurs années , puis par plusieurs poules finales , l'organisation que nous proposons qui implique, dirigeants, joueurs et parents de joueurs a toujours été irréprochable( voir les remerciements adressés par les clubs participants lors de l'organisation de la poule finale Cadets de 2013)

En espérant que le cahier des charges que nous vous proposons retienne toute votre attention , je vous prie de croire , Monsieur le Président en l'expression de mon profond respect

**Le Président de l'US St Egrève Volleyball**

**Bernard Vallart**

## Lettre de Monsieur le Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE "LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ"



Le 13 novembre 2017

**CABINET DU MAIRE**  
**VILLE DE SAINT-EGREVE**

Affaire suivie par Geneviève FOUGERE  
Tél. : 04.76.56.53.13  
Mel : [genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr](mailto:genevieve.fougere@mairie-st-egreve.fr)  
Nos réf. : DB/ECh/GF/090/2017

Monsieur le Maire

à

Monsieur Bernard VALLART  
Président de la section Volleyball de  
l'USSE  
2 rue des Brieux  
38120 SAINT-EGREVE

**Objet : Soutien pour l'organisation des finales nationales masculines de moins de 20 ans**

Monsieur le Président,

Vous avez présenté à notre commune le souhait d'organiser les finales nationales masculines de moins de 20 ans.

La Ville de Saint-Egrève a à cœur de soutenir les initiatives des associations et en particulier celles qui permettent aux associations de se distinguer et de faire reconnaître leurs savoir-faire.

Je tiens donc à vous confirmer que la Ville apportera son soutien dans l'organisation de ces finales nationales sous différentes formes :

- soutien dans le domaine de la communication qui diffusera l'événement dans les supports municipaux
- don de mallettes d'accueil et de goodies
- don de l'apéritif d'accueil
- présence des élus durant cet événement et en particulier aux moments forts de la manifestation : cérémonies d'ouverture et de clôture et remises de récompenses
- Soutien logistique par la mise à disposition de matériel : tables, chaises, barrières, sonorisation, abris.

Je souhaite vivement que votre dossier de candidature ait tout le succès qu'il mérite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.



Le Maire

Daniel BOISSET

Copie CN/PP

Ville de Saint-Egrève

36 avenue du Général de Gaulle  
CS 40120 - 38521 SAINT-EGREVE CEDEX  
04 76 56 53 00  
[www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)



## Lettre du Comité de l'Isère



Grenoble, le 9 novembre 2017

La Présidente du Comité de l'Isère

à

Monsieur le Président de  
l'U.S. St Egrève volley-ball

Monsieur le Président,

Votre club se porte candidat à l'organisation des finales de la Coupe de France Jeunes M20 masculine 2018 qui se dérouleront les 10, 11 et 12 mai 2018.

Considérant que ces finales incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles le Comité de l'Isère est attaché, et que cette organisation aura des retombées positives sur le développement de la pratique du volley-ball dans le département de l'Isère, j'ai le plaisir de vous informer que le Comité de l'Isère apporte son soutien à cette candidature.

Le Comité de l'Isère s'engage notamment à vous accompagner dans la mise en place d'actions de découverte au sein des écoles primaires et collèges de votre secteur, notamment par la mise à disposition de nos cadres habilités à intervenir en milieu scolaire.

J'émet le vœu que cette candidature soit retenue par la FFVB, le club de l'US St Egrève ayant déjà démontré à plusieurs reprises sa maîtrise dans l'organisation technique et sportive de telles manifestations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

La Présidente  
Béatrice PERRIER

## Lettre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes



*Olympiade 2017-2020*

*Saison 2017-2018*

Grenoble, le 10 novembre 2017.

Pierre VOUILLOT  
Président

Monsieur le Président  
US Saint Egrève

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball soutient votre candidature à l'organisation de la phase Finale de Coupe de France Jeunes M20 masculins.

Vous pourrez bénéficier de la logistique de la ligue pour vous aider dans l'organisation de cet évènement.

Recevez, Monsieur le Président, mes meilleures salutations sportives.

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble  
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01  
E-mail : [secretariat.lisere@gmail.com](mailto:secretariat.lisere@gmail.com)

Annexe : Espace Benoît Frachon,  
3 av. Maurice Thorez - 69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. : 04 72 73 23 70 - Free box : 09 54 36 98 67  
E-mail : [secretariat.rhone@gmail.com](mailto:secretariat.rhone@gmail.com)

Annexe : Place des Bughes – Maison  
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 91 36 62  
E-mail : [secretariatauvergne@gmail.com](mailto:secretariatauvergne@gmail.com)

Site internet: <http://liravb.fr>



## Lettre du Président du SIVOM pour la réservation des gymnases



**COMPÉTENCE DES EQUIPEMENTS  
SPORTIFS INTERCOMMUNAUX**  
Affaire suivie, dans le cadre de la gestion déléguée  
des équipements sportifs, par :

 Ville de Saint-Egrève  
Direction Culture Sport et Vie Associative  
Cyril NEVEUX, Chef du Service des Sports

☎ 04.76.56.53.23  
☎ 04.76.56.53.67  
✉ cyril.neveux@mairie-st-egreve.fr  
Vos réf. :  
Nos réf. : CN/CP/SPORT2017/LETTRES 225

Le 18 Octobre 2017

**Le Président du SIVOM**  
à

**Monsieur le Président de l'USSE**

**2 Rue des Brioux  
38120 SAINT-EGREVE**

**OBJET : Halle « J. Balestas » et gymnase « J. Longo »  
USSE VOLLEY-BALL les 10,11 et 12/05/2018  
Finales Coupe de France Jeunes**

Monsieur le Président,

Nous vous confirmons que les élus de la Commission de Gestion des Equipements Sportifs du SIVOM du Néron réunis le 17 octobre dernier, ont validé la demande de réservation ci-dessous :

- Equipements : Halle « J. Balestas » et gymnase « J. Longo »
- Manifestation : Finales Coupe de France Jeunes
- Date : Jeudi 10, Vendredi 11 et Samedi 12 Mai 2018
- Organismes : USSE VOLLEY et FF VOLLEY

Lorsque la Fédération Française de Volley-ball aura confirmé à l'USSE VOLLEY l'organisation de cette compétition, pourrez-vous s'il vous plaît transmettre rapidement au service des sports de St-Egrève le courrier de validation ? Nous vous demanderons également de nous communiquer les horaires précis de réservation (mise en place et rangement compris) pour ces trois jours.

Le service des sports reste votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Le Président du SIVOM du Néron

Pierre FAURE

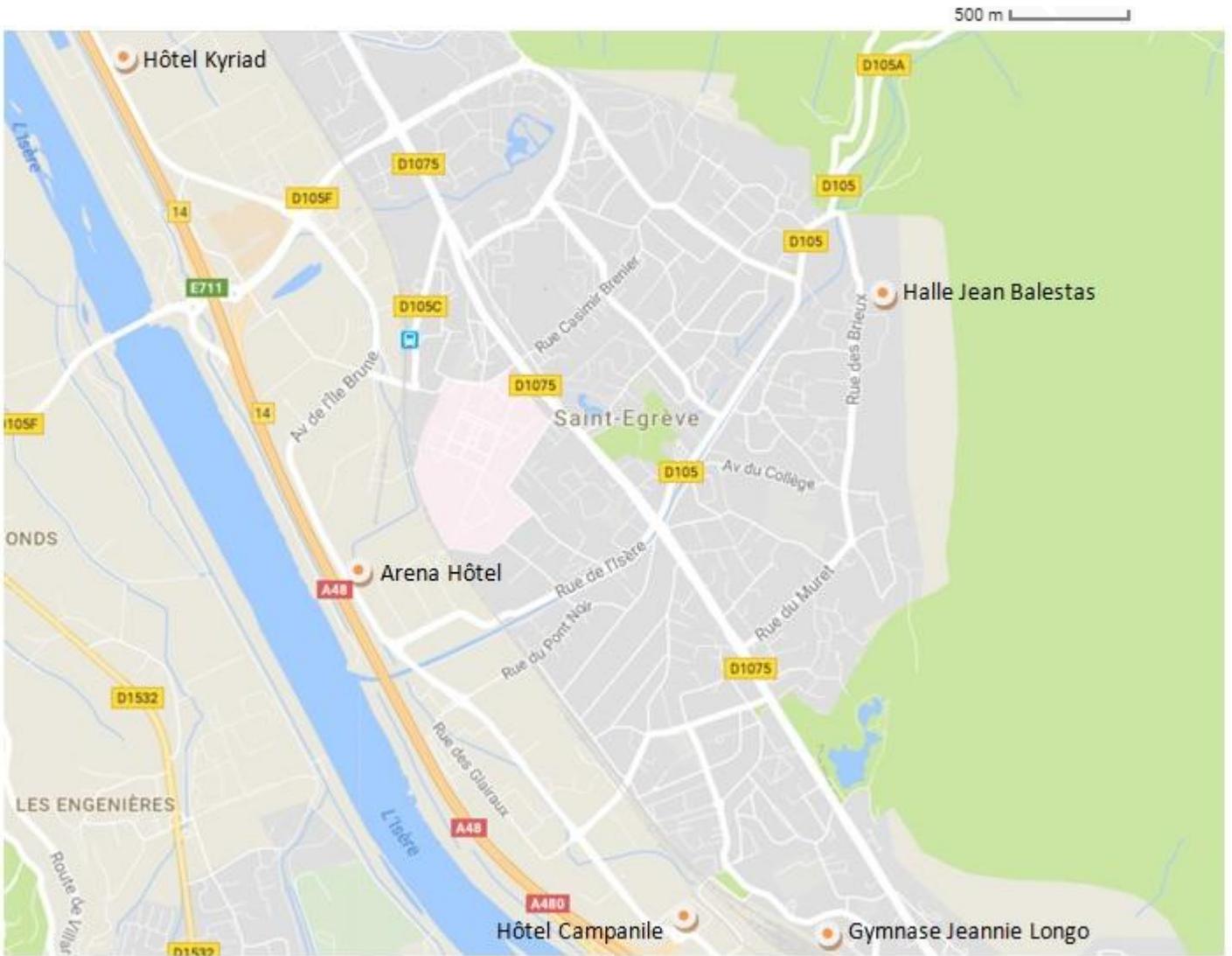


Copie Interne :  
- PP / GE  
- PL / PV / TSP  
- SIVOM

Copie pour information : collège Chartreuse et AL Badminton



## Plan de la ville



## Budget prévisionnel

### UNION SPORTIVE DE SAINT-EGREVE VOLLEY-BALL

#### BUDGET PREVISIONNEL ORGANISATION POULE FINALE COUPE DE FRANCE M20G – 10 au 12 mai 2018

| DEPENSES (Budget Spécifique)                                 |              | RECETTES (Budget Spécifique)                          |              |
|--|--------------|---|--------------|
| <b>60 - ACHATS</b>   |              | <b>70 - VENTES DE PRODUITS FINIS</b>                  |              |
| Approvisionnement Buvette                                    | 1200         | Buvette   | 3665         |
| <b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>                       |              | <b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>                |              |
| <u>Transports:</u>   |              | Comité Directeur USSE                                 | 600          |
| 1 Mini-Bus pendant 3 jours                                   | 333          | Remboursement sur factures Fédération Française de VB |              |
| <u>Réception:</u>  |              | Hébergement et Restauration                           | 14796        |
| Restauration des Délégations                                 | 7776         |   |              |
| Hébergement des Délégations                                  | 7366         |   |              |
| Hébergement des Officiels (Supplément chambre individuelles) | 1662         |   |              |
| Sous-total Restauration/hébergement des délégations          | 16804        | <b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>                       |              |
| Frais de restauration des bénévoles                          | 1440         |   |              |
| Frais de Réception   | 350          | <b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                    |              |
| <u>Communication:</u>  |              | Partenaires   | 2900         |
| Tracts (7000)  | 300          |   |              |
| Programmes + Affiches (400)                                  | 500          |   |              |
| <u>Frais de postes et télécommunications:</u>                |              |   |              |
| téléphones, timbres  | 150          |   |              |
| <b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>                             |              |   |              |
| <u>Rémunération Personnel:</u>                               |              |   |              |
| Indemnités "Kiné" (astreinte 3 jours compétition)            | 300          |   |              |
| Forfait optionnel intervention ostéopathe                    | 200          |   |              |
| <b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>               |              |   |              |
| Lavages maillots   | 384          |   |              |
| <b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>                     | <b>21961</b> | <b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>               | <b>21961</b> |

Saint-Egrève, le 02/11/2017

## DEVIS

Valable 3 mois

CATEGORIE : M (départ agence – retour agence)  
DUREE : 3 jours  
KILOMETRAGE: 750 kms

>>> 333.06€TTC Selon tarif négocié avec l'USSE.

\*Assurances et kilomètres inclus

Hors assurances complémentaires en option :

- Multi conducteurs : 6,96€<sup>TTC</sup>/jr
- GPS : 3,60€<sup>TTC</sup>/jr

\*Réduit la franchise responsable de 2400€ à 1500€

Conditions Générales de location :

Dépôt de garantie par carte bancaire (ou pour les sociétés : chèque + extrait Kbis + RIB) => 1500€ ou 2400€ selon franchise contractée

Bon de commande (Société)

Conducteur(s) : + 21ans, + 2 ans de permis.

Le véhicule est livré avec le plein de carburant et doit être restitué avec le réservoir plein. A défaut le carburant manquant sera facturé à 2.28 €TTC/L pour le Gasoil et 2.52 €/L pour l'essence.

Location supérieure à 4 jours : pré paiement de 50% de la location au départ.

Solde au retour.

Nous restons dans l'attente de vos ordres, n'hésitez pas à nous joindre au 04 76 98 15 15 pour tous renseignements complémentaires.

Recevez, mes meilleures salutations.

Fabrice RICHARD.

Nos CGL sont consultables en agence ou sur notre site : [www.autolocation.fr](http://www.autolocation.fr)

Horaires agence : lundi au vendredi 8h00 -12h00 //14h00 – 18h30 – samedi 8h00- 12h00